



Journée d'échange sur le démarrage d'activité

Cet événement est coorganisé par Icosaèdre, l'association des étudiant-e-s en conservation-restauration de l'université de Paris 1, et la FFCR, Fédération française des conservateurs-restaurateurs.

Au cours de cette journée envisagée comme une série d'échanges et de retours d'expérience plutôt informels, seront abordés divers sujets identifiés par les étudiant-e-s : statuts, création d'atelier, comment établir un devis, pourquoi avoir choisi une solution plutôt qu'une autre, quelles ont été les difficultés rencontrées, quels conseils donner à une personne s'engageant dans une démarche similaire, etc. Afin de bénéficier au plus de monde possible, la journée est ouverte à tout-e-s les étudiant-e-s, sera retransmise en visioconférence, et enregistrée. Nous espérons pouvoir mettre à disposition l'enregistrement aux membres des deux associations organisatrices.

Date : **30 juin 2026**

Pour assister en présentiel à l'événement, **inscription** obligatoire **avant le 25 juin.**

Lien vers l'inscription :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScYEOxn_Y6RH2rMByAlzyolpeN2O8THjaKqzyiWCg7mPHRVcQ/viewform

Lieu : Salle Doucet, Institut d'histoire de l'art de d'Archéologie, 3 rue Michelet 75006 Paris.

Matinée : donner forme à son activité

9h30 - Accueil

10h - Introduction

Mots d'introduction

10h15 - Sujet 1 : créer son entreprise

Sujet : retours d'expérience de quatre conservateurs-restaurateurs en exercice, sur quatre statuts différents : Micro entreprise (MIS), Entreprise individuelle (EI), Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) et Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL).

11h15 - Sujet 2 : regroupement et création d'un atelier

Sujet : Retour d'expérience de deux conservateurs-restaurateurs en exercice ayant créé un atelier partagé avec plusieurs collègues. Deux formes de regroupement seront abordées : la société civile de moyens (SCM), et le groupement d'intérêt économique (GIE).

12h - Sujet 3 : portage salarial et salariat

Sujet : Pour compléter les deux panels précédents, celui-ci abordera d'autres manières d'exercer : le salariat et le portage salarial à travers le retour d'expérience de deux conservateurs-restaurateurs ayant exercé sous cette forme, complété par des recommandations générales par la FFCD.

12h30 - Déjeuner

Après-midi : faire perdurer son activité

14h - Sujet 4 : rentabilité, profession libérale et artisan

Sujet : Ce panel ouvre l'après-midi autour de la question importante de la rentabilité : comment valoriser son activité, faire valoir et mettre un prix sur son savoir-faire ; quels frais prendre en compte : cotisations, assurance, rémunération, formation, etc. Sera également abordée la question de la catégorisation de l'activité : libérale ou artisan, et l'impact potentiel sur les revenus et les cotisations.

15h - Sujet 5 : Devis, facture, réponse à un marché public

Sujet : Ce dernier panel vise à aborder des questions concrètes autour de la gestion administrative et financière du travail de conservateur-restaurateur : comment établir un devis, en théorie et en pratique, comment facturer, etc. Il permettra également d'aborder le fonctionnement des marchés publics et l'organisation au sein d'un groupement : à quoi s'attendre lors de l'intégration à un groupement, comment s'organise et se divise le travail, etc.